



STRATÉGIE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE GOUVERNEMENTALE 2019 • 2023

.....

MESURES CLÉS

SECRÉTARIAT

DU CONSEIL

DU TRÉSOR



STRATÉGIE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE GOUVERNEMENTALE 2019 • 2023

.....

MESURES CLÉS

SECRETARIAT

DU CONSEIL

DU TRÉSOR

Cette publication a été réalisée
par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Vous pouvez obtenir de l'information au sujet
du Conseil du trésor et de son secrétariat
en vous adressant à la Direction des communications
ou en consultant son site Internet.

Direction des communications du ministère du Conseil exécutif
et du Secrétariat du Conseil du trésor
2e étage, secteur 800
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : 418 643-1529
Télécopieur : 418 643-9226
communication@sct.gouv.qc.ca

Une version est offerte
sur le site Quebec.ca/transformationnumerique

Dépôt légal – juin 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-84204-0 (en ligne)

Tous droits réservés pour tous les pays
© Gouvernement du Québec – 2019

En plus des mesures clés présentées, plusieurs initiatives en cours continueront d'appuyer la transformation numérique gouvernementale :

Initiatives porteuses de changement

- Créer Infrastructures technologiques Québec
- Mettre en place une équipe de cybersécurité au Secrétariat du Conseil du trésor
- Soutenir le développement de l'Académie de la transformation numérique de l'Université Laval
- Tenir de nouvelles présentations de l'Événement public numériQc
- Soutenir des idées novatrices sous forme de cellules d'innovation
- Lancer le plan d'action bisannuel en gouvernement ouvert
 - Relancer l'appel à projets utilisant des données ouvertes
 - Soutenir la réalisation d'hackathons
- Actualiser les énoncés d'orientation en infonuagique



Gouvernance numérique

1 Moderniser le cadre légal pour soutenir la transformation numérique

Les besoins et les attentes de la population envers les services numériques gouvernementaux sont grandissants. Des lois et des règlements devront évoluer pour que les citoyennes et citoyens aient accès à l'information les concernant de manière proactive, sans avoir à la communiquer plusieurs fois. Le dépôt du projet de loi favorisant la transformation numérique de l'administration publique s'avère un premier pas en ce sens.

D'autres chantiers seront mis en branle, dont la modernisation de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. L'administration publique continuera d'assurer le respect de la vie privée et la protection des renseignements personnels dans l'espace numérique de la population. La détermination des enjeux et des leviers potentiels permettra aussi d'accroître la diffusion de données ouvertes et de simplifier les procédures administratives.



2 Publier le standard des pratiques numériques

Un premier standard doit être défini pour amener des changements importants aux façons de faire de l'administration publique, lesquelles contribuent à l'intégration de la culture numérique dans l'ADN des organisations publiques et à une plus grande cohérence dans l'élaboration de solutions numériques.

Il permettra le déploiement de produits alignés sur des pratiques numériques reconnues ainsi que le recueil, l'exploitation et le partage de l'information de gestion. La version bêta du standard sera expérimentée par les organisations, puis améliorée avant d'être publiée officiellement.

3 Lancer l'offre de service d'accompagnement numérique

Le Centre québécois d'excellence numérique (CQEN), une entité administrative consacrée à la transformation numérique gouvernementale au sein du Secrétariat du Conseil du trésor, dévoilera son offre de service d'accompagnement des organisations publiques. Cette dernière mettra à profit tout le savoir-faire du CQEN, au bénéfice de la communauté gouvernementale, afin de permettre l'émergence d'une culture numérique et de faciliter la création ainsi que l'utilisation de services publics numériques. Le CQEN appuiera notamment les organisations publiques dans la préparation et la mise en œuvre de leur plan de transformation numérique respectif.

4 Lancer une première offre de formation sur le numérique

Dès l'automne, l'Académie de la transformation numérique de l'Université Laval offrira des formations adaptées aux besoins de la fonction publique pour permettre le développement des compétences internes et soutenir la transformation numérique gouvernementale. L'École nationale d'administration publique s'assurera également de la formation des cadres en gouvernance numérique pour les outiller dans cette transformation. Forte de la variété de contenus et de parcours de formation, cette offre est le moyen privilégié pour instaurer une culture d'innovation et du numérique par l'application des apprentissages dans le quotidien.



5 Faciliter l'accès à un laboratoire d'essai des services publics

L'accès à un laboratoire d'essai (prototypage) des services publics offre l'occasion aux organisations publiques de vérifier l'adéquation de leurs services avec les besoins de la population et d'évaluer leur simplicité d'utilisation. Cet accès visera à faciliter le recrutement de citoyennes et citoyens, à rendre disponible une expertise spécialisée en recherche utilisateur et à stimuler le partage des connaissances acquises lors des activités du laboratoire.

6 Adopter la stratégie d'introduction à l'intelligence artificielle

Les organisations s'intéressent aux possibilités et aux enjeux qu'amène l'intelligence artificielle dans un contexte gouvernemental. La stratégie placera les bases nécessaires à la compréhension des concepts et des technologies associées. Elle en soutiendra l'utilisation et en balisera l'usage auprès des organisations publiques.

7 Lancer une plateforme de notification par courriel et par message texte

Les organisations pourront joindre plus facilement les citoyennes et citoyens par des communications numériques. La notification par courriel ou par message texte assurera que des rappels seront envoyés automatiquement au bon moment. Un renouvellement à effectuer, une facture à acquitter ou un rendez-vous à venir sont des exemples où la notification peut s'avérer judicieuse. À terme, des propositions de services complémentaires seront présentées de façon concertée aux citoyennes et citoyens, en fonction du consentement donné.



Écosystème numérique

8

Lancer la Vitrine numérique, un carrefour de partage d'expériences numériques

La Vitrine est un espace collaboratif qui vise à informer et à inspirer les organisations publiques et la population concernant la transformation numérique. Elle mettra en valeur les réalisations numériques, présentera l'état d'avancement de la transformation et sollicitera la consultation des prochaines actions à mettre en œuvre. Elle deviendra l'espace complètement consacré à la transformation numérique gouvernementale.

9

Lancer un outil de rétroaction et de commentaires pour les services publics

Cet outil, mis à la disposition des organisations publiques, permettra aux citoyennes et citoyens de se prononcer sur la satisfaction des services reçus. Ces derniers pourront écrire des commentaires et suggérer des pistes d'amélioration constructives. Afin de maximiser l'expérience vécue par les utilisateurs, les organisations auront accès aux commentaires pour bonifier et améliorer en continu leurs services numériques.

10

Lancer une plateforme gouvernementale de consultation publique

Les consultations publiques offriront une option numérique par l'intermédiaire d'une plateforme commune et accessible à l'ensemble des organisations publiques. Prenant appui sur la consultation publique menée pour la présente stratégie, cette plateforme permettra des fonctionnalités de sondage, de consultation, de test et d'analyse sur des sujets d'intérêt pour la société québécoise. Les choix de mise en œuvre ou d'amélioration de programmes et de politiques pourront aussi s'appuyer sur l'information recueillie.



11 Offrir de l'encadrement supplémentaire en cybersécurité

Toutes les organisations publiques font face à des menaces croissantes en matière de protection des informations qu'elles détiennent. La sécurité de ces informations est la responsabilité de tous les employés et employées de l'administration publique. Ces derniers suivront des lignes directrices afin que se déploient les habitudes, les réflexes et les moyens pour réagir devant ces menaces ou pour les contrer. À titre d'exemple, une formation obligatoire quant à l'utilisation sécuritaire des outils technologiques pourrait être suivie par le personnel, tout comme des formations continues pour rehausser l'expertise des spécialistes en cybersécurité.

12 Lancer le programme d'adoption de l'infonuagique

Le virage vers l'infonuagique publique implique un changement important dans plusieurs secteurs des organisations. Que ce soit notamment dans les clauses contractuelles, dans la planification budgétaire ou dans le contrôle de la consommation, des expertises sont à construire. Les organisations auront accès, notamment, à de l'accompagnement, à de l'expertise de pointe, à du matériel d'encadrement couvrant les meilleures pratiques et à des guides pour la réalisation d'initiatives infonuagiques, etc.

13 Lancer une plateforme sécurisée pour l'échange des données

La mise en place d'une fondation facilitant le partage d'information sécuritaire et fiable entre les organisations publiques s'avère incontournable. Cette plateforme soutiendra le déploiement d'un nombre croissant de services, accélérant ainsi la transformation numérique. Elle assurera la mobilité des données et l'interopérabilité des échanges avec les systèmes patrimoniaux. Les prestataires de services pourront établir un nouveau dialogue entre la population, les partenaires, les fournisseurs et les organisations publiques.

14 Réaliser l'architecture de l'information gouvernementale

L'information constitue une ressource essentielle qui doit être protégée de façon continue. Cependant, les éléments d'information qu'une organisation détient n'ont pas tous la même valeur et ne nécessitent pas le même niveau de protection. L'administration publique se dotera d'une vue globale de l'information gouvernementale qu'elle détient afin de permettre une meilleure circulation et une protection plus adéquate.



15 Lancer le Baromètre numériQc

Le Baromètre est un outil simple et visuel qui permettra de partager les avancées de la transformation numérique publiquement. Il illustrera la progression de la transformation numérique de l'administration publique en fonction des cibles fixées par la Stratégie.

16 Élaborer un cadre de gestion des bénéfices

Les initiatives de transformation numérique devraient permettre aux organisations publiques de dégager un certain nombre de bénéfices. Ceux-ci doivent pouvoir être estimés, mesurés et réinjectés dans la transformation numérique, au profit de la population et de l'efficacité de l'administration publique. Des mécanismes d'encadrement et des outils réutilisables seront élaborés pour soutenir la gestion des bénéfices.

